



VERVIERS

Conteneurs à puce



Ménages



Dotation

Schéma principal : 2 conteneurs / ménage :

- 1 pour les déchets résiduels (noir)
- 1 pour les déchets organiques (vert)

Volumes : 40 litres – 140 litres – 240 litres



Dotation de base:

- Isolé et 2 pers.: conteneur résiduel 140l et organique 40l
- 3 pers. et +: conteneur résiduel 240l et organique 140l

Possibilité de changer de volume **gratuitement**



Schéma alternatif : conteneurs collectifs enterrés (CCE)

Raison d'être de cette alternative?

- Permettre aux citoyens, résidant dans de petits logements, principalement en habitat vertical, d'avoir accès au tri et d'évacuer régulièrement leurs déchets sans pour autant détenir 2 conteneurs.
- Cela évite un rassemblement trop important devant les logements, améliore la visibilité sur le terrain et réduit le temps des collectes.

Où?

- Zone « pilote » : Centre-ville / Principes de déploiement futurs

Dotation : 1 badge pour accéder aux CCE (déchets résiduels)
 1 conteneur 40l pour les déchets organiques (vert)



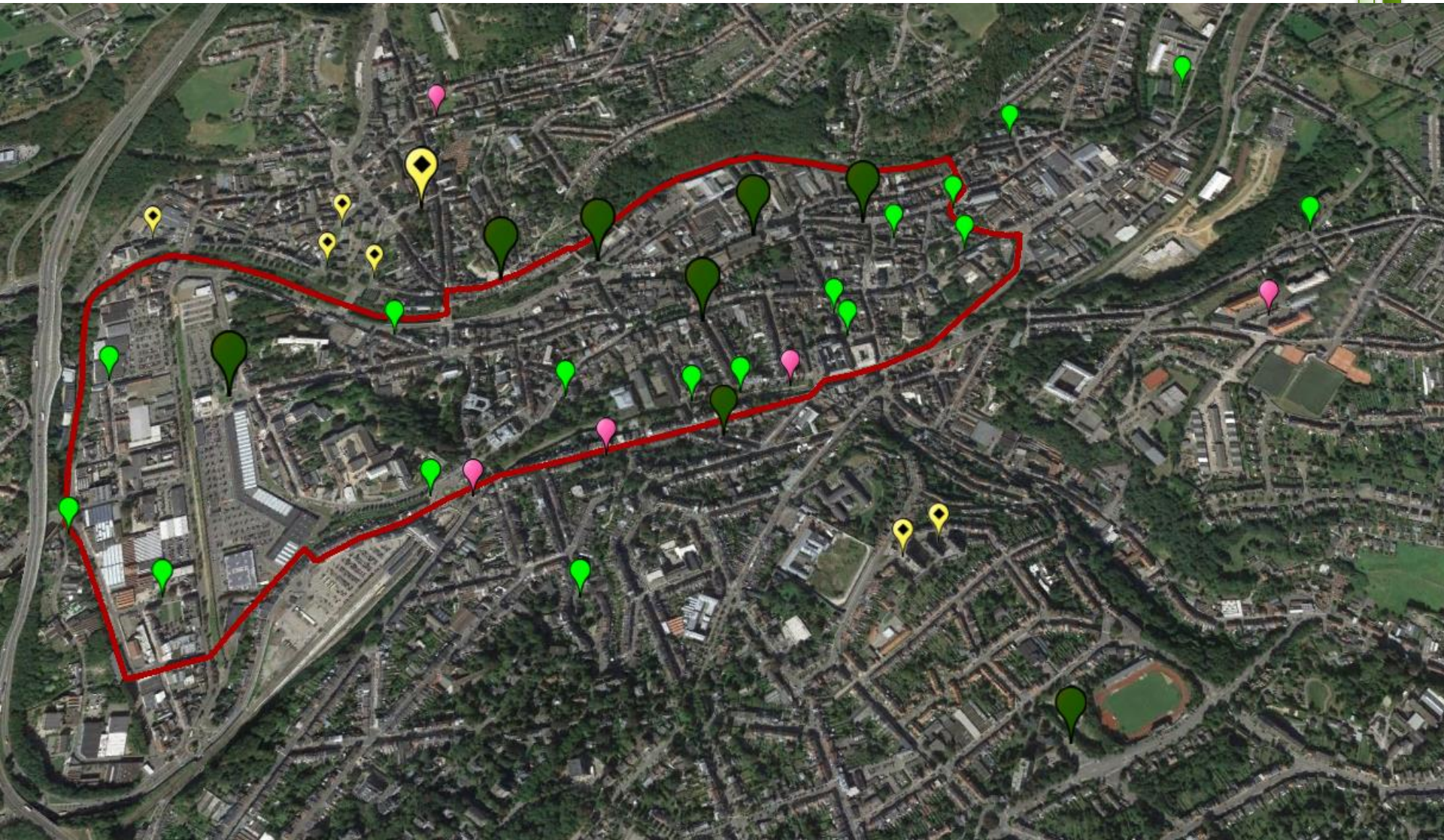


Schéma dérogatoire: Collecte en SACS

Environ 95 % des ménages couverts par les conteneurs (individuels ou collectifs)

→ Le reste des ménages restera en sacs

Raison d'être de ces sacs dérogatoires ?

- Impossibilités techniques : rue trop étroite, chemin inaccessible, danger quant à la circulation des piétons, etc.
- Cas particuliers étudiés sur base d'un dossier par le service environnement

Les sacs de demain seront **DIFFERENTS**, pour permettre la collecte sélective

Dotation :

- Sac organique
- Sac DMR

Principe du **coût vérité** respecté par le biais d'une dotation de base (inclue dans la taxe de base) proportionnelle aux kilos compris dans la taxe de base pour chaque fraction



Synthèse des combinaisons possibles



Collecte porte-à-porte

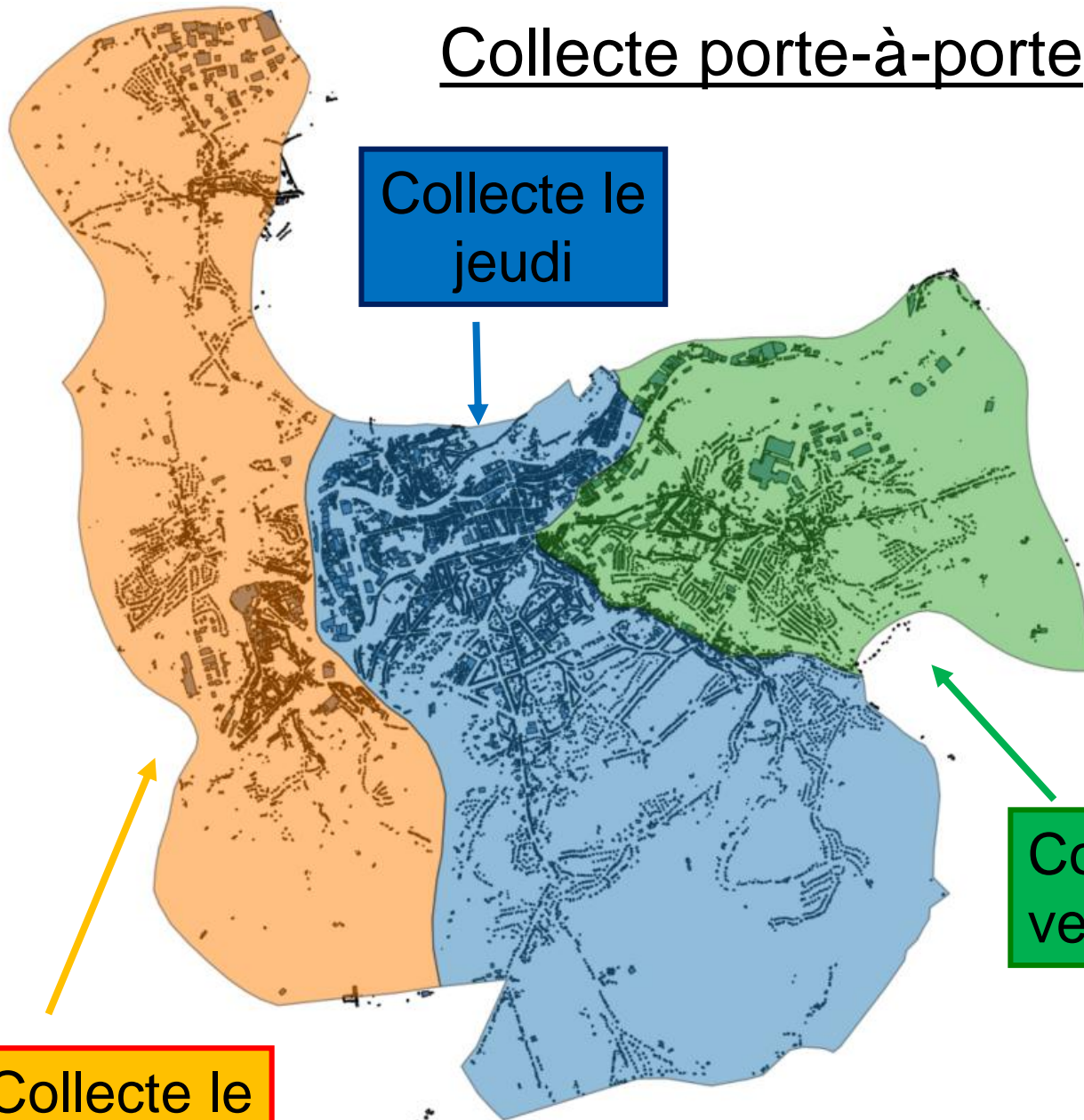
Refonte :

1. Zones
2. Heures (mobilité accrue)
3. Collectes PMC et P/C le même jour (semaines impaires)

Collecte le
jeudi

Collecte le
vendredi

Collecte le
mardi



Collecte hebdomadaire en camion bi-compartmenté

Début collecte en conteneurs = FIN DES SACS



Compartiment pour les déchets organiques →

Compartiment pour les déchets résiduels



Les « non-ménages »

Rappel : Les « non-ménages » (ASBL, kiné, commerçants, industries, etc.) sortent théoriquement du système Intradel de collecte en doubles-conteneurs.



Collecteurs privés

TOUTEFOIS, une partie de ces « non-ménages » ont des comportements qui se rapprochent du comportement d'un ménage (on parle d'*assimilés*)



Volonté de la Ville de proposer une solution pour ces cas particuliers (elle sera évoquée ci-après)



Règles pratiques de tri

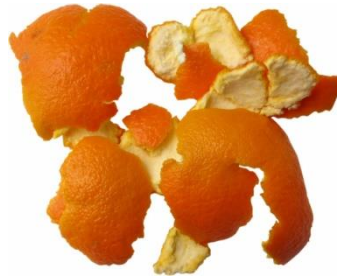
Intradel



Que peut-on mettre dans son conteneur vert « organique » ?

Déchets de cuisine

- ✓ restes de repas
- ✓ marcs de café
- ✓ sachets de thé
- ✓ épluchures de fruits et de légumes
- ✓ coquilles d'œufs
- ✓ coquilles de moules
- ✓ coques de noix, etc.)
- ✓ Os



Que peut-on mettre dans son conteneur vert « organique » ?

Petits déchets de jardin:

- ✓ plantes d'appartement
- ✓ herbes
- ✓ fleurs fanées



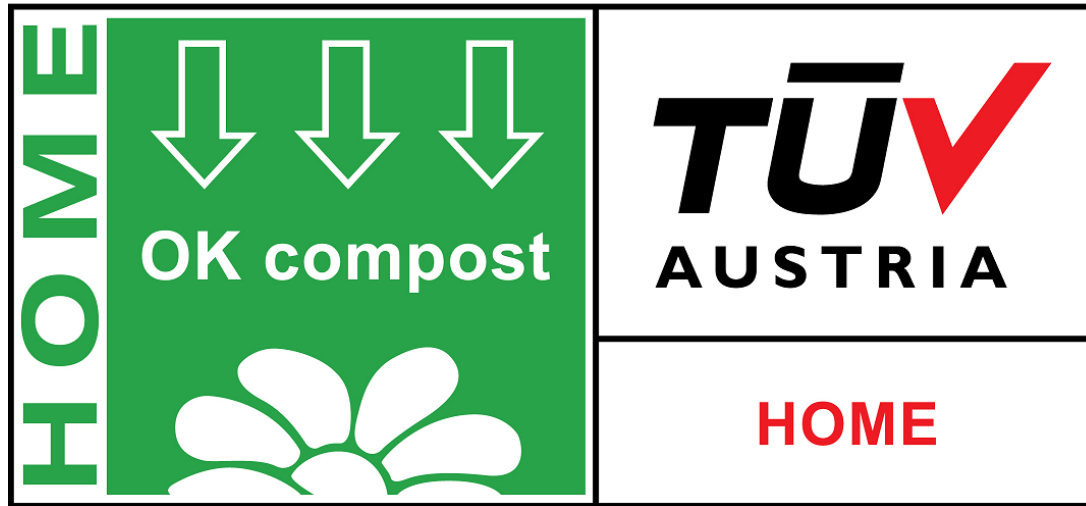
Que peut-on mettre dans son conteneur vert « organique » ?

Mais aussi:

- ✓ papier essuie-tout
- ✓ mouchoirs et serviettes en papier
- ✓ litières biodégradables pour animaux
- ✓ langes pour enfants



Vous trouverez sur les sacs biodégradables le logo suivant



Vous en trouverez dans les commerces de votre région



Contrôle de la qualité du tri des déchets organiques



BRAVO !

MERCI D'AVOIR TRIÉ

Vos déchets organiques serviront à produire un compost de qualité pour les sols et à produire de l'électricité

ENSEMBLE, DÉRONS MIEUX NOS DÉCHETS

infos

ATTENTION

CONTENEUR DÉFECTUEUX

Votre conteneur est endommagé?
→ Nous le réparons ou le remplaçons GRATUITEMENT

Votre puce est défectueuse?
→ Nous la remplaçons GRATUITEMENT

NOUS AVONS CONSTATÉ QUE :

- Votre puce est défectueuse
- Votre conteneur est abîmé
 - Couvercle
 - Roue(s)
 - Conteneur fendu
- Autre :

Merci de contacter INTRADEL au plus vite pour solutionner votre problème et permettre d'effectuer des réparations si nécessaire. **SANS QUOI, VOTRE CONTENEUR NE POURRA PLUS ÊTRE VIDANGÉ.**

DATE :

infos

AVERTISSEMENT

ERREURS DE TRI

Le contenu de votre conteneur vert n'est pas conforme

ERREUR(S) DE TRI CONSTATÉ(E)

- Déchets résiduels
- Sacs non biodégradables
Un sac biodégradable comporte ce logo :
- Textile
- PMC / emballages
- Autres :

Exceptionnellement, vos déchets organiques ont été collectés ce jour. Si des erreurs de tri devaient persister, votre conteneur vert ne sera plus vidé.

infos

REFUS DE COLLECTE

NON VIDANGÉ

Le contenu de votre conteneur vert n'est pas conforme

ERREUR(S) DE TRI CONSTATÉ(E)

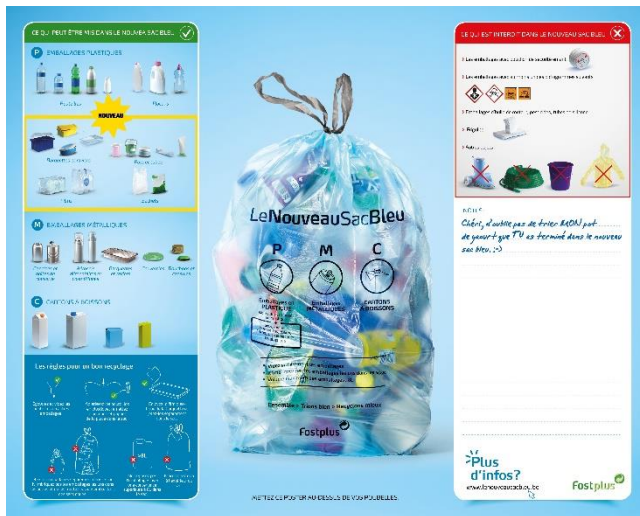
- Déchets résiduels
- Sacs non biodégradables
Un sac biodégradable comporte ce logo :
- Textile
- PMC / emballages
- Autres :

Les déchets organiques sont transformés en compost et utilisés dans l'agriculture. Les déchets non conformes doivent être placés dans votre conteneur noir. Un courrier, accompagné d'un guide de tri vous sera envoyé prochainement.

infos

Démarrage de la collecte P+MC : 01/12/2019

- + de facilité de tri pour le citoyen (sans surcoût)
- des conteneurs gris + légers
- + de performances environnementales
- + de sacs conformes



Emballages en plastique rigide



Emballages en plastique souple

Que peut-on encore mettre dans son conteneur gris « résiduel » ?



Tout ce qui n'est pas repris dans le cadre des services de collectes sélectives mis à la disposition de la population (collectes d'organiques, P.M.C, papiers-cartons, recyparcs, bulles à verre, encombrants).



Que peut-on encore mettre dans son conteneur gris « résiduel » ?

Exemples :

- coton tige, sac aspirateur
- vieux textiles, cendres, poussières, cheveux, litières, ...;



Le coût

(sous réserve approbation tutelle)



A partir du 1^{er} janvier 2020 (ménages)

- « Service minimum » (taxe-socle) qui comprend :
 - La mise à disposition de conteneurs et de badges
 - Un nombre de vidanges des conteneurs par ménages (**36 levées**/2 fractions)
 - Un nombre de kilos de déchets résiduel par habitant (**55 kg**/an/hab)
 - Un nombre de kilos de déchets organiques par habitant (**60 kg**/an/hab)
 - Un rouleau de 20 sacs PMC et la collecte bimensuelle des PMC et cartons
 - L'accès au réseau des recyparcs et aux bulles à verre
 - La collecte des sapins de Noël
 - Pour les contribuables aux sacs Intradel : fourniture de 10 sacs résiduels de 60 litres/hab/an et de 20 sacs à déchets organiques biodégradables de 30 litres/hab/an



Taxe forfaitaire

	Taxe actuelle + achats de rouleaux	Estimation du coût réel actuel	Nouvelle taxe forfaitaire
Habitants seuls	95 + 22,50	117,50 €	123,00 €
ménages 2 pers	110 + 22,50	132,50 €	139,00 €
ménages 3 pers	110 + 30	140,00 €	147,00 €
ménages 4 pers	110 + 35	145,00 €	152,00 €
ménages 5 pers	110 + 40	150,00 €	157,00 €
ménages 6 pers +	110 + 40	150,00 €	160,00 €



Taxe complémentaire

- Pour les contribuables qui utilisent les conteneurs à puce:
 - Levée: **0,8** €/levée.
 - Poids des déchets:
 - **0,50** €/kg pour tout kilo de déchets ménagers résiduels
 - **0,07** €/kg pour tout kilo de déchets ménagers organiques
- Pour les contribuables obligés ou autorisés à utiliser les sacs à déchets « Intradel »,
 - 28 € le rouleau de 10 sacs « Intradel » de 60 litres (DMR)
 - 14 € le rouleau de 10 sacs « Intradel » de 30 litres (DMR)
 - 10 € le rouleau de 10 sacs « Intradel » de 30 litres biodégradables (ORG)



Mesures sociales

- Incontinence chronique et dialyse : 805 kg/an de déchets résiduels et 24 levées
- Gardiennes ONE : 120 kg/enfant/an de déchets organiques et 24 levées
- Ménages avec enfant(s) de moins de 3 ans : 120 kg/enfant/an
- Dégrèvements plafond de revenu : réduction de la taxe forfaitaire de 40 euros (RIS, revenu garanti aux personnes âgées)



Démarches administratives



Déménagements

Les conteneurs sont attachés à une habitation.

Il faut les considérer comme des compteurs d'eau ou d'électricité. Lorsqu'un habitant déménage, il doit le signaler à Intradel via un formulaire de déménagement.

Nous ne procéderons à aucun changement de statut d'adresse sans que ce formulaire nous ait été transmis. Le cachet communal devra y être apposé.

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site www.intradel.be et le service population veillera à en avoir à disposition.

CONTENEURS A PUCE - FORMULAIRE

Logement(s) concerné(s) – Changement de titulaire

Ce document est à transmettre à INTRADEL, soit :

par courrier : INTRADEL Service COLLECTES Pré Wigi - 4040 Herstal
par fax, au numéro : 04/ 240.46.33.
par email, à l'adresse : intradel@intradel.be

Pour tout renseignement complémentaire : INTRADEL **04/ 240.74.74.**

Chef de ménage concerné :

Nom : Prénom :

Numéro National (obligatoire) : - - - - -

Numéro de GSM / téléphone :

Adresse e-mail :

ANCIENNE ADRESSE :

Rue : N° : Bte :

CP : Localité :

Date de départ (date à laquelle seront bloqués les conteneurs) : / /

NOUVELLE ADRESSE :

Rue : N° : Bte :

CP : Localité :

Date de d'arrivée (date à laquelle seront activés les conteneurs) : / /

Nom du chef de ménage sortant : Prénom :

Numéro National : - - - - -

Identification des conteneurs : (s'il n'y a pas de conteneur présent à l'adresse, indiquer ce que vous désirez dans la partie « nouveau vol. demandé »)

Type de conteneur	Volume existant	N° de puce	Nouveau vol. demandé
Résiduel (gris)	<input type="checkbox"/> 40 L <input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 40 L <input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L
Résiduel (badge)		
Organique (vert)	<input type="checkbox"/> 40 L <input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 40 L <input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L
Papier-Carton (jaune)	<input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 140 L <input type="checkbox"/> 240 L

Date	Sceau communal OBLIGATOIRE	Signature du chef de ménage, précédée la mention <u>recopiée</u> "Lu et approuvé"

Intradel est attachée au respect de la vie privée et accorde une grande importance à la protection de vos données à caractère personnel. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données, voir au verso →

Formulaire type de déménagement à remplir de façon contradictoire entre l'occupant sortant et l'occupant arrivant (sera proposé en format papier via la commune ou téléchargeable via le site d'INTRADEL)



Taxation

Le coût du service complémentaire sera réclamé au citoyen avec la taxe de l'année suivante. Ex : le service complémentaire de 2020 sera facturé avec la taxe socle de 2021.

Pour une taxation efficace notre fichier informatique reprenant les chefs de ménages doit coller au maximum au fichier population. Il est donc important que les mouvements de population (entrées, sorties, mutations internes) nous soient transmis régulièrement (une fois par mois)



Mon conteneur en ligne

→ SIMULATION DU NOMBRE DE LEVÉES / MÉNAGE ET DE KILOS

Information sur un titulaire de conteneurs

1 Janvier 2012

31 Décembre 2012

Recherche

Résultats pour la période du: 01-01-2012 au 31-12-2012



» Particuliers » Ecoles » Communes » Presse » L'intercommunale

- Comment produire moins de déchets ?
- Les recyparcs
- Les bulles à verre
- Les collectes en porte-à-porte
- Outils de traitement
- Que deviennent mes déchets ?
- Le guide du tri
- Le calendrier des collectes
- Mon conteneur en ligne**
- > Ma production de déchet

→ Ma production de déchets

Log in

Nom d'utilisateur Mot de passe

Mémoriser

LogIn

NOM	RUE	
Christian David Marie Ghislain Marlier	Rue Lambert Daxhelet (MAR)	B
CATEGORIE:		Ménag
NOM:		Marlie
ADRESSE:		Rue L BURDI
COMPOSITION DE MENAGE:		4
ACTIF		Depuis
FRACTION	VOLUME	NR. PUCE
ORGANIQUE	140	4000124638
ANNEE	Nombre de vidanges	Kilos
04-01-2012	1	22.0
08-02-2012	1	21.0
22-02-2012	1	26.5
28-03-2012	1	45.0
25-04-2012	1	27.0
23-05-2012	1	22.0
06-06-2012	1	11.5
20-06-2012	1	16.5
04-07-2012	1	14.5
01-08-2012	1	11.0
18-08-2012	1	18.0
05-09-2012	1	12.0
10-10-2012	1	26.5
14-11-2012	1	18.0
19-12-2012	1	32.0
2012	15	323.5

Contacts

Intradel:

intradel@intradel.be

04/240.74.74

Verviers:

environnement@verviers.be

